

L'espace

jeunesse

Le Patio



Le Patio est l'équipement dédié à la jeunesse saint-égrévoise ! Conçu comme un guichet unique, le bâtiment centralise en un lieu les actions menées par la Ville en direction des 12-25 ans et accueille des partenaires locaux impliqués dans le développement d'activités et d'accueil du public jeune, tels que la MJC, l'APASE ou encore la CSF..

→ L'accueil du public jeune

Une salle d'étude, un foyer, un espace informel et enfin le patio clos au sein de l'équipement offrent un véritable espace pour l'accueil des 12-25 ans.

→ Les salles d'activités

Une salle polyvalente de 110 m², une salle de danse de 81 m², une salle dédiée à la pratique de la musique, un espace consacré au dessin et autres arts plastiques ou encore une salle informatique sont mis à disposition pour accueillir les activités municipales et associatives.

→ Un pôle administratif

Le Patio héberge les bureaux du service enfance jeunesse prévention de la Ville et l'équipe du Pôle Jeunesse gestionnaire de l'équipement, mais aussi les associations MJC et APASE.

Ouverture au public

mardi de 14h à 19h

mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

*Espace jeunesse Le Patio - 7 avenue de la Monta - 38120 Saint-Egrève
tél. 04 76 56 59 80*

La coordination

enfance/ jeunesse

La coordination enfance jeunesse prévention soutient et anime l'ensemble des actions conduites à Saint-Egrève en direction des jeunes, en lien avec les différents services de la Mairie et ses partenaires associatifs ou institutionnels. Ce secteur assure aussi la mise en œuvre de chantiers vacances à destination des jeunes de 16 à 18 ans et le suivi du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes qui permet d'obtenir des bourses spécifiques.

→ Les chantiers vacances

Quelques places sont proposées aux jeunes de 16 à 18 ans, pendant certaines périodes des vacances scolaires. Ces chantiers sont d'une durée de 30 heures par jeune, réparties sur une semaine. *L'ouverture d'un chantier fait l'objet d'une information publiée dans les différents moyens de communication de la ville et auprès des professionnels jeunesse de la commune.*

• Critères

- être Saint-Egrévois
- avoir entre 16 et 18 ans
- participer à un atelier de sensibilisation à la démarche de recherche d'emploi à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron
- participation à une semaine de chantier uniquement

• Documents à fournir

- une lettre de motivation adressée au Maire
- une photocopie de la carte d'identité
- une photocopie de l'attestation de la carte de sécurité sociale
- une autorisation parentale

• Montant du salaire

- 30 heures au SMIC horaire

La coordination enfance/ jeunesse

→ Le dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes

▶ Le soutien aux initiatives et aux projets

• Critères

- être Saint-Egrévois
- avoir entre 12 et 25 ans
- présenter un projet individuel ou collectif (hors projet scolaire ou vacances)

• Documents à fournir

- une lettre de demande adressée au Maire
- un dossier à remplir qui détaille le déroulement du projet et le budget prévisionnel (dossier à retirer auprès de la coordination enfance jeunesse)
- une photocopie de la carte d'identité
- un RIB au nom du demandeur

• Montant de la bourse (attribuée qu'une seule fois)

- variable en fonction des projets

▶ L'aide au financement du BSR ou du code de la route

• Critères

- être Saint-Egrévois
- avoir de 14 à 16 ans pour le BSR
- avoir de 15 à 25 ans pour le code de la route

• Documents à fournir

- une lettre de demande adressée au Maire
- une facture de l'inscription au BSR ou au code
- une photocopie de la carte d'identité
- un RIB au nom du demandeur

• Montant de la bourse (attribuée qu'une seule fois)

- 80 € soit pour le BSR soit pour le code de la route (au choix)

A noter : Les jeunes aidés dans le cadre d'un accompagnement au BSR par le Pôle Jeunesse, ne peuvent solliciter une nouvelle aide.

▶ L'aide au financement du BAFA

• Critères

- être Saint-Egrévois
- avoir 17 ans

• Documents à fournir

- une lettre de demande adressée au Maire
- une copie de l'attestation de formation
- une photocopie de la carte d'identité
- un RIB au nom du demandeur

• Montant de la bourse

- 100 € par module, soit 200 € en tout.

▶ L'organisation de formation BAFA base

• Critères

La Ville, en lien avec l'Association Familiale de Saint-Egrève et les CEMEA organise régulièrement des formations BAFA base à Saint-Egrève dont le coût est très avantageux pour les jeunes saint-égrévois.

Renseignements :

Coordination enfance jeunesse prévention

04 76 56 59 85 ou 04 76 56 59 80



Le Pôle Jeunesse

Tout au long de l'année, l'équipe d'animateurs du Pôle Jeunesse accueille les adolescents de 11 à 17 ans ainsi que les jeunes adultes dans l'espace jeunesse Le Patio.

→ L'accueil libre

L'accueil libre est un temps durant lequel les jeunes se retrouvent autour d'un billard ou d'un "baby", d'une revue ou d'une partie de cartes, ou simplement pour se poser après une journée de cours. Sous l'œil attentif des animateurs, cet espace offre une certaine convivialité et autonomie aux jeunes.

L'accueil libre est également un lieu d'échanges où naissent les projets en tout genre : des événements jeunes comme le BTR'Show, des départs en séjour (séjour culturel, sportif, détente...), des sorties spectacles et autres.

Horaires de l'accueil libre du Pôle Jeunesse :

mardi : 15h30-19h / mercredi : 14h-19h
jeudi : 15h30-19h / vendredi : 15h30-19h



→ Les activités à l'année

▶ Le "Coup de Pouce"

Le Pôle Jeunesse, avec la participation de l'APASE et de bénévoles, propose un temps d'accompagnement scolaire collectif pour les collégiens. Au-delà de l'aide apportée dans les matières scolaires, l'objectif est de transmettre du plaisir dans l'apprentissage et dans le travail en groupe.

Permanences "Coup de Pouce" : mardi et jeudi de 17h30 à 19h

▶ Les activités sportives

- Hip-hop : mercredi de 17h à 18h30
- Boxe : vendredi de 17h30 à 19h

▶ Les soirées du vendredi

Un vendredi par mois : soirée jeux, animations, repas partagés...

▶ Les sorties du samedi

En fonction des saisons : sorties ski, chiens de traîneau, raquettes... ou sorties sportives, culturelles, visites, expo...

▶ Des événements jeunesse

BTR'Show (dédié aux sports de glisse urbaine), le Tremplin Jeunes Talents, la journée de prévention sur la sécurité routière mais aussi des soirées dansantes et/ou à thème (hip-hop, "frissons", casino, cinéma à La Vence Scène, etc.)...



Le Pôle Jeunesse

→ Pendant les vacances scolaires

► Les programmes d'activités

Les animateurs proposent un programme d'activités variées, construit avec les jeunes.

- **Différentes formules sont possibles :**

- sorties en journée : ski, sports nautiques, lac...
- en demi-journée : piscine, patinoire, spéléologie...
- en soirée : repas partagé, cinéma, bowling...
- également des stages sur trois ou cinq jours (danse hip-hop, slam/graff, vidéo, trottinette...)

► Les séjours à thèmes

Des séjours ski/surf, à la mer, en montagne, à l'étranger... d'une durée variable de 3 à 8 jours sont organisés en étroite collaboration avec les jeunes et les familles.

► L'accueil libre au Pôle Jeunesse

Dans l'après-midi, en fonction des activités proposées.

Renseignements et inscriptions aux horaires d'ouverture de l'espace jeunesse Le Patio (cf p.4) :

Pôle Jeunesse

Espace jeunesse Le Patio - 7 avenue de la Monta - 38120 Saint-Egrève
04 76 56 59 80 - pole.jeunesse@mairie-st-egreve.fr